



# Les "BRÈVES" de la SA SNCF

**CSE du 18 novembre 2020**

## SOMMAIRE

### Rubrique CSE

- Consultation relative au projet d'évolution de e.SNCF
- Pré-information sur le projet de dématérialisation des FC
- Évolution des modes de fonctionnement des agences de recrutement

### Rubrique CSSCT

- Services médicaux :
  - o Projet de rattachement hiérarchique équipe paramédicale Champagne-Ardenne à la région Alsace

*Extrait de la déclaration liminaire lue en séance*

**Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,**

La période que nous traversons est terrible. La crise sanitaire fait des ravages parmi nos concitoyens, et les salariés de l'entreprise ne sont évidemment pas épargnés.

Cette crise touche de plein fouet l'économie. La santé de nos entreprises est cruellement impactée et SNCF n'est pas épargnée.

L'ouverture à la concurrence et la perte de marché fatalement induite enfonceront encore le clou.

Pour les cheminots, ceux qui ont le chemin de fer chevillé au corps, appartenir à cette entreprise, c'est faire partie d'une famille.

Dans une famille on prend soin les uns des autres, on avance en groupe, les uns supportant les autres, les forts s'occupant des plus faibles.

Mais ça, c'était avant...

Retrouvez l'intégralité **ICI**

## À la UNE !

### Confinement - Télétravail – Activité partielle : le retour !

#### Télétravail

Au niveau national, près d'un salarié sur deux en télétravail est en détresse psychologique.

Dans notre entreprise aussi, un nombre conséquent de salariés contraints par un télétravail 5 jours sur 5 a ressenti un sentiment d'isolement, voire d'abandon, et émis le souhait de revenir rapidement sur site.

Cette rupture sociale imposée est à l'origine de bon nombre de difficultés à vivre cette période pour certains ...

Aujourd'hui, la Direction propose d'améliorer la situation des salariés isolés et met en place la possibilité de réserver un poste de travail en business center.

À ce jour, quatre immeubles des Campus à Saint-Denis (Étoile, Rimbaud, Campra et Wilson) sont concernés. Cette possibilité devrait être étendue prochainement à d'autres lieux ; le tout bien évidemment en respectant les règles sanitaires. **ICI**

#### Activité partielle - Salariés « vulnérables » ou partageant le domicile d'une personne « vulnérable »

Comme lors du premier confinement, le principe général est celui du maintien de l'ensemble des éléments de rémunération, à l'exception des EVS à taux journaliers ou horaires liés à l'utilisation du salarié tels que les indemnités de travail de nuit ou du dimanche, les diverses allocations, généralement liées à des déplacements et frais qui n'interviendront pas.

Les absences liées à l'activité partielle seront sans incidence sur le calcul de la GRAVAC, de la GAEX, de la PFA/GFA ou de l'intéressement.

Sont considérés comme vulnérables les patients répondant à un des critères pour lequel un médecin estime qu'ils présentent un risque de développer une forme grave d'infection à la COVID-19. **ICI**



# e.SNCF

## Consultation relative au projet d'évolution de e.SNCF

Retrouvez la déclaration [UNSA-Ferroviaire](#) lue en séance [ICI](#)

La Direction d'e.SNCF nous a présenté le 18 novembre 2020, en consultation au CSE SNCF SA, son dossier d'évolution d'organisation devant entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Cette évolution s'inscrit dans le contexte de la dernière réforme ferroviaire mise en œuvre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et s'intègre dans le projet d'entreprise « Tous SNCF ». La nouvelle organisation d'e.SNCF relève de la feuille de route du numérique pour le GPU qui nous éclaire sur les priorités et orientations technologiques des 5 prochaines années.

Dans l'organisation cible, e.SNCF sera toujours constituée de 2 pôles de responsabilité :

- La Direction Numérique qui assure des missions régaliennes de pilotage du numérique pour le GPU, dont les effectifs passeront de 38 à 50 postes.
- La Direction e.SNCF Solutions qui assure la production, dont les effectifs passeront de 840 à 923 postes.

A la lecture de ce dossier, l'[UNSA-Ferroviaire](#) ne peut qu'adhérer aux objectifs annoncés de cette évolution :

- Simplifier l'organisation, notamment pour e.SNCF Solutions qui regroupe 923 salariés et la rendre plus lisible « de type opérateur de services » avec 8 unités de production pleinement responsables sur un périmètre délimité et ayant des interactions en mode transverse entre elles, et 4 fonctions support en mode transverse au service des unités de production.
- Améliorer la maîtrise de son patrimoine applicatif en pensant les applications tout au long de leur cycle de vie. Mise en œuvre d'un principe d'organisation de type « Build & Run » (concevoir et exploiter) dans la direction de l'Exploitation Applicative, en commençant par deux tests avec Transilien et la DSI FS (sur ERP dans le cloud ORACLE).
- Améliorer les fonctions supports et notamment la relation commerciale avec les DSI Métiers avec la création d'un département Offre de services & Développements, en charge de la validation des nouveaux services, de leurs prix et leurs modalités de commercialisation, de la contractualisation et du suivi.
- Renforcer la Cybersécurité afin de doter e.SNCF d'une Direction capable de relever les défis à venir pour le groupe SNCF et d'évoluer, en tant qu'expert dans le domaine et devenir un véritable « gestionnaire de risque » proposant des « services clef en mains » à ses clients (analyse de risques, conseils et solutions techniques).

Ces évolutions d'organisation devraient renforcer e.SNCF au sein du GPU, améliorer la maîtrise du patrimoine applicatif, accroître la fidélité de la clientèle, améliorer la relation avec les DSI, favoriser le gain de nouvelles parts de marchés, renforcer la ré-internalisation des compétences et secteurs clefs...

Atteindre l'objectif nécessitera l'implication de tous et engendrera forcément de revoir les process, les modes opératoires ainsi que les outils partagés par les équipes, notamment opérationnelles.

La Direction d'e.SNCF a pris l'engagement qu'un suivi régulier de la transformation sera fait au niveau du codir e.SNCF Solutions et dans chaque direction impactée.

Pour accompagner cette évolution d'organisation, e.SNCF a prévu un accompagnement spécifique pour les périmètres les plus impactés (Finance-Achats, Évolution de la Relation Client, Expérimentation TN, Offre de service et développement, Cybersécurité).



# e.SNCF

## Consultation relative au projet d'évolution de e.SNCF

---

Un plan d'action est construit en deux étapes.

Étape 1 :

- Organisation d'un Groupe de Travail pour définir les nouvelles fiches de poste et/ou les fiches de mission nécessaires pour les entretiens avec les agents concernés.
- Organisation d'un Groupe de Travail pour disposer du calendrier, du plan de communication et du plan de la transformation (les principes de bases) réalisés en co-construction avec des agents.

Étape 2 :

- Poursuite, dès le début d'année 2021 du plan de transformation (règles de gouvernance, revisite des process et des modes opératoires, les outils, ...) dans une démarche participative avec les agents et les équipes.
- Organisation des Groupes de travail par les équipes concernées avec un suivi par l'équipe RH.
- Accompagnement sur la communication, aide auprès des managers pour porter les changements et adresser les risques d'une organisation en mode matricielle ou en mode plateau projet.

**Comme annoncé dans sa déclaration liminaire au CSE du 18 novembre 2020, sur les aspects sociaux, l'UNSA-Ferroviaire restera vigilante quant à toutes les promesses.**

**Les élus UNSA-Ferroviaire veilleront à ce que les annonces de non diminution d'effectifs et de ré-internalisation des compétences dans les secteurs clefs soient appliquées.**

Concernant les aspects économiques, le budget 2021 n'ayant pas été finalisé au sein de la SNCF SA, la direction e.SNCF affirme sa difficulté à se projeter.

**Dans tous les cas, les élus UNSA-Ferroviaire seront sur tous les fronts (commission Eco & Finances, CSSCT et CSE) pour apprécier l'évolution économique d'e.SNCF dans les années à venir.**

**Une fois les réserves posées, l'UNSA-Ferroviaire a voté de façon favorable la consultation.**

L'UNSA-Ferroviaire reste très favorable à ce que des réunions d'échange avec les élus du CSE et les RPX soient organisées pour suivre l'avancement de la transformation d'e.SNCF et par la même occasion celle de la SA SNCF...

Bruno DERUE  
Tél : 06 17 93 19 15



# Optim'Services CSP Paie et Prestations Administratives

## Pré-information sur le projet de dématérialisation des FC

Retrouvez la déclaration [UNSA-Ferroviaire](#) lue en séance [ICI](#)

La Direction présente le projet de dématérialisation des Facilités de Circulation (FC) des ayants droit.

Depuis des années que le sujet est évoqué et que les élus [UNSA-Ferroviaire](#) insistent pour que l'impact humain soit anticipé, le voilà qui arrive en cette fin d'année pour une mise en place au printemps prochain ... Il ne faudra que six mois pour acter d'un projet qui va bouleverser l'avenir de nombreux collègues.

L'ambition de la Direction est de remplacer l'usage des supports de facilités de circulation actuels (cartes nominatives, fichets à composter et autocollants à apposer sur les cartes) par un site web et une application sur smartphone pour les 884 000 ayants droit.

Au prétexte de la modernisation, la Direction compte bien faire des économies sur la masse salariale qui représente à elle seule plus de 70% du coût total des FC (4,7M€ pour 6,6M€ au total).

**L'UNSA-Ferroviaire ne cesse de rappeler que derrière les chiffres, il y a des êtres humains dont l'avenir est plus qu'incertain.**

C'est un nouveau coup dur pour ces personnels des Agences Paie et Famille dont le dévouement et la motivation n'ont jamais été pris en défaut alors que malmenés depuis des années (perte de la gestion des allocations familiales, mise en place de Kisio, ...).

**Les élus UNSA-Ferroviaire sont exaspérés par la désinvolture de la Direction et dénonce un dossier d'organisation flou et insatisfaisant qui fait l'impasse sur le cadrage final. Cette façon de faire c'est créer les conditions d'angoisse et d'anxiété des collègues concernés qui ne pourront pas se projeter pour l'avenir. Dans le contexte de cette année 2020, ce surplus de souffrance doit être à toutes fins être évité.**

**En traduisant l'impact emploi en ETP et non en termes de postes, les élus redoutent une volonté de la Direction de « noyer le poisson » dans une entité avec moult temps partiel.**

**Les élus UNSA-Ferroviaire dénoncent :**

**La suppression des postes** : La direction annonce 60 Équivalents temps plein (ETP) en production et 10 en encadrement. **N'oublions pas que 70 ETP, ça peut vouloir dire 90 agents à 80% !!!**

Les craintes des élus [UNSA-Ferroviaire](#) face aux conséquences dramatiques pour nos collègues sont renforcées par la naïve ou utopique projection des perspectives « rayonnantes » présentée par la Direction qui vise à :

- Compter sur les reclassements en privilégiant une évolution sur des métiers relevant de la famille Ressources Humaines qui plus est dans le bassin d'emploi initial, n'est-ce pas une **vision très candide de la Direction** ?
- Parler d'un accompagnement préparatoire au Bachelors quand on sait que le nombre d'élus est lié au seul besoin de la SA et que chaque année, ce nombre par rapport au nombre de candidats qui souhaitent intégrer cette formation est dérisoire est osé. **De qui se moque-t-on ?**

**Le manque de prise en charge des ouvrants droit et ayants droit en fracture numérique :**

Pour les élus [UNSA-Ferroviaire](#), contraindre à l'usage d'un moyen technique digital pour pouvoir bénéficier de ses FC est inadmissible **Chaque ayant droit et ouvrant droit doit avoir les mêmes droits sans exclusion et sans injustice**. Compter sur l'ouvrant droit pour prendre en charge ses ayants droit face à leur « fracture digitale » est inentendable. C'est **un report éhonté du travail effectué jusqu'alors par les gestionnaires de l'agence famille** au seul profit économique.



# Optim'Services CSP Paie et Prestations Administratives

## **Pré-information sur le projet de dématérialisation des FC**

L'**UNSA-Ferroviaire** revendique qu'il soit laissé aux salariés actifs ou retraités (ouvrants droit), le choix du type de support FC, numérique ou papier, pour chacun de ses ayants droits et ascendants, et la mise en place d'une cellule interne d'assistance, pour les ouvrants droit et ayants droit qui optent pour la version digitale.

Elle s'oppose au « dépeçage » ouvertement annoncé des Agences Paie et Famille.

L'Entreprise nous fait part de sa volonté de mettre en place une concertation\* sur ce projet durant le mois à venir.

Si ce projet n'était pas abandonné, les élus **UNSA-Ferroviaire** s'appliqueraient à ce que la Direction **prenne non seulement en charge le mal être de nos collègues concernés** par ce projet et donne aussi **une réelle perspective d'avenir professionnel** à chacun d'eux.

**Les élus UNSA-Ferroviaire ne seront pas à la solde de la Direction ! Ils s'engagent à vous écouter et vous invitent à prendre contact avec eux pour toute situation individuelle ou collective qui le nécessite.**

\*Concertation spécifique de projet :

Après plusieurs atermoiements et un changement de posture quasi quotidien, la direction a fait le choix de concerter les organisations syndicales représentées au CSE.

Cette concertation vise à approfondir l'étude du dossier avec les organisations syndicales et, le cas échéant, à y apporter les améliorations nécessaires par la négociation.

Nadine BERTIN – Stéphanie LEGROS – Stephan DELON  
06 27 36 43 41    06 16 88 50 96    06 11 74 77 37



# Optim'Services Agences de Recrutement

## Évolution des modes de fonctionnement des agences de recrutement

Retrouvez la déclaration [UNSA-Ferroviaire](#) lue en séance [ICI](#)

Depuis près de 2 ans, de nombreux salariés des agences recrutement transverses et cadres font état d'un mal être au sein de ces entités. Nombre de ces salariés ont été ou sont accompagnés individuellement par les élus [UNSA-Ferroviaire](#).

Malgré les alertes successives des élus [UNSA-Ferroviaire](#) face à l'expression de la souffrance des salariés et à la dégradation du collectif de travail rendu possible par des charges de travail conséquentes, une organisation du travail de plus en plus brouillonne (suppression de postes de managers et perte d'autonomie, définition des rôles et missions de chacun) et des difficultés managériales, la Direction a été longue à trouver les solutions pour que ces entités retrouvent des conditions de travail sereines.

Après un constat enfin partagé, la direction a diligenté une étude qu'elle a confiée au cabinet Mazars et dont le principal produit de sortie attendu était une adaptation des modes de fonctionnement afin de répondre aux enjeux tant vis à vis des personnels des Agences de Recrutement que vis-à-vis des clients des Agences de Recrutement.

Ce sont les conclusions et la situation projetée qui sont présentées aux élus ce jour.

Le projet s'est décomposé en 3 grandes parties :

- **Le diagnostic de l'existant**, permettant de comprendre le fonctionnement actuel dans son ensemble, les rôles et périmètres de chacun, les processus mis en œuvre, les dysfonctionnements constatés et leurs causes. Dix-huit entretiens ont été réalisés avec les managers, les clients, la Direction d'Optim'Services et le secrétaire de la CSSCT.
- **La co-construction du projet** au travers de 12 ateliers sur des thématiques bien précises et qui associent largement le collectif des agences au-delà de la ligne managériale, et visant à permettre aux agents de proposer, réfléchir et s'approprier leur future organisation.
- **L'accompagnement du changement** pour communiquer et sensibiliser à intervalles réguliers auprès de tous les personnels des agences sur l'avancement du projet.

Les constats réalisés lors de la phase de diagnostic ont permis de déterminer 2 grands objectifs dans l'amélioration du fonctionnement cible :

- Organiser les métiers, les compétences et les processus en fonction du vecteur « Client »,
- Consolider le sens au travail des équipes par la clarification des rôles, l'organisation de la charge de travail et la valorisation du travail de chacun.

Le fonctionnement projeté qui se veut clarifier le périmètre de responsabilité de chacun s'appuie sur :

- Un responsable en charge de la production de l'Agence Transverse pour les sites de Paris et Lyon.
- Un responsable en charge de la production pour l'Agence Cadres.
- Un responsable en charge de la Stratégie Clients.
- Deux responsables de site pour l'Agence Transverse, un à Saint Denis et l'autre à Lyon.
- Le rattachement des 3 Directeurs (Production Agence Cadres, Production Agence Transverse et Stratégie Clients) au Directeur du CSP Recrutement d'Optim'Services, dont l'adjoint sera le Directeur Stratégie Clients.
- La mutualisation des missions d'assistant recrutement et de chargé de recherche sur le site Transverse de Lyon et l'Agence Cadres.
- L'amélioration de la production sur l'Agence Transverse< comme sur l'Agence Cadres.
- L'amélioration de l'organisation du pôle Attractivité & Sourcing.
- Le déploiement d' outils communs.
- Le renforcement de l'Animation managériale et de l'animation de la relation client.



# Optim'Services Agences de Recrutement

## Évolution des modes de fonctionnement des agences de recrutement

---

Une intervention a été réalisée en CSSCT lors de la séance du 4 novembre, pour un déploiement projeté du nouveau fonctionnement le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le secrétaire de la CSSCT a tenu à remercier la direction pour l'accompagnement de ce projet et a souligné avoir porté l'argument selon lequel le problème de l'entité était à son point de vue purement organisationnel et absolument pas personnel.

Il a insisté sur le fait du poids de l'histoire qui a provoqué des dysfonctionnements voire des RPS à force d'atermoiements.

Quoi qu'il en soit, il résulte de ces travaux la proposition d'un mode de fonctionnement retouché et d'un nouvel organigramme.

En séance, les élus **UNSA-Ferroviaire** saluent le travail accompli par l'entité pour sortir de ses difficultés et demandent la communication du nouvel organigramme complété des noms des collègues.

Le service assure que le nécessaire sera fait rapidement.

Les élus **UNSA-Ferroviaire** aspirent à ce que ces nouvelles mesures permettent à l'ensemble de nos collègues de travailler dans un climat serein où la souffrance n'est plus le quotidien.

Philippe MALLEGOL  
06 42 44 32 11



# Rubrique CSSCT

## Services Médicaux

### **Projet de rattachement hiérarchique équipe paramédicale Champagne Ardennes à la région Alsace**

La région Alsace compte une Dirigeant de Proximité (DPR), un appui DPR et 17 personnels paramédicaux. La région Champagne-Ardenne compte une DPR, un appui DPR et 7 personnels paramédicaux.

La région de Paris Est se compose, quant à elle, d'une DPR, de deux appuis DPR et de 38 personnels paramédicaux.

La DPR de Paris Est gère les effectifs paramédicaux des régions Champagne-Ardenne et Paris Est pour un effectif total de 45 agents.

La Direction des services médicaux a présenté en CSSCT un dossier de rattachement hiérarchique des personnels paramédicaux des régions Champagne-Ardenne à la région Alsace avec pour objectif de rééquilibrer la charge de travail au niveau managérial.

Ainsi, la DPR d'Alsace récupère les effectifs de la région Champagne-Ardenne, soit 7 personnels (pour un total de 24 personnels paramédicaux). Elle garde un appui DPR en Alsace et un en Champagne-Ardenne. Elle se déplacera une fois par mois sur Champagne-Ardenne pour rencontrer physiquement les équipes.

En cascade, la DPR de Paris Est voit son effectif réduit à 38 personnels paramédicaux.

La Direction des services médicaux, outre cet objectif, ce rattachement permet aussi de répondre au découpage territorial (région Grand-Est) et satisfaire les attentes des clients.

Ce redécoupage questionne sur l'utilisation du personnel paramédical pour assurer les remplacements sur les deux régions, d'autant que la distance entre les deux est importante.

Les élus **UNSA-Ferroviaire** se sont assurés auprès de la Direction des Services Médicaux que les infirmiers ne seront pas amenés à réaliser des remplacements hors de leur Lieu Principal d'Affectation.

La Direction des services médicaux a répondu que ce n'est pas prévu et que si un besoin se présente, un recours à l'intérim sera effectué.

Annabelle CRESPIN / Marie-Cécile Marchetti  
06.67.46.93.94      06 89 19 10 03



# INFORMATIONS PRATIQUES

## VOS ÉLUS UNSA-FERROVIAIRE

**CSE SA SNCF**  
 Directeur de la publication : Frédéric Fournier  
 Rédacteur en chef : Stéphanie Legros

Nom	Prénom	Mail	Nom	Prénom	Mail
LEGROS	Stéphanie	06 16 88 50 96 <a href="mailto:legros.s@unsa-ferroviaire.org">legros.s@unsa-ferroviaire.org</a>	DUBREUIL	Thierry	06 12 24 78 76 <a href="mailto:dubreuil.t@unsa-ferroviaire.org">dubreuil.t@unsa-ferroviaire.org</a>
COPOL	Paterne	07 85 39 51 56 <a href="mailto:copol.p@unsa-ferroviaire.org">copol.p@unsa-ferroviaire.org</a>	GIROD	Audrey	06 25 31 28 27 <a href="mailto:girod.a@unsa-ferroviaire.org">girod.a@unsa-ferroviaire.org</a>
MALLEGOL	Philippe	06 42 44 32 11 <a href="mailto:mallegol.p@unsa-ferroviaire.org">mallegol.p@unsa-ferroviaire.org</a>	DELON	Stephan	06 11 74 77 37 <a href="mailto:delon.s@unsa-ferroviaire.org">delon.s@unsa-ferroviaire.org</a>
BERTIN	Nadine	06 27 36 43 41 <a href="mailto:nadine.bertin@sncf.fr">nadine.bertin@sncf.fr</a>	MARCHETTI	Marie-Cécile	06 89 19 10 03 <a href="mailto:marchetti.mc@unsa-ferroviaire.org">marchetti.mc@unsa-ferroviaire.org</a>
TROUCHOT	David	06 12 18 93 06 <a href="mailto:trouchot.d@unsa-ferroviaire.org">trouchot.d@unsa-ferroviaire.org</a>	SOMPROU	Patrick	07 66 27 28 53 <a href="mailto:somprou.p@unsa-ferroviaire.org">somprou.p@unsa-ferroviaire.org</a>
PALLIX	Christophe	06 25 18 42 13 <a href="mailto:pallix.c@unsa-ferroviaire.org">pallix.c@unsa-ferroviaire.org</a>	MANAZ	Sébastien	06 15 16 04 55 <a href="mailto:sebastien.manaz@cseepicsncf.com">sebastien.manaz@cseepicsncf.com</a>
DERUE	Bruno	06 17 93 19 15 <a href="mailto:derue.b@unsa-ferroviaire.org">derue.b@unsa-ferroviaire.org</a>	ROBERT	Marie-Christine	<a href="mailto:marie-christine.robert@sncf.fr">marie-christine.robert@sncf.fr</a>
MAINI	Olivier	06 78 73 65 66 <a href="mailto:maini.o@unsa-ferroviaire.org">maini.o@unsa-ferroviaire.org</a>	PORCEL	Frédéric	06 74 67 00 59 <a href="mailto:porcel.f@unsa-ferroviaire.org">porcel.f@unsa-ferroviaire.org</a>
CASU	Didier	06 46 00 34 06 <a href="mailto:casu.d@unsa-ferroviaire.org">casu.d@unsa-ferroviaire.org</a>	CRESPIN	Annabelle	06.67.46.93.94 <a href="mailto:crespin.a@unsa-ferroviaire.org">crespin.a@unsa-ferroviaire.org</a>
VASSEUR	Christine	06 13 44 59 28 <a href="mailto:vasseur.c@unsa-ferroviaire.org">vasseur.c@unsa-ferroviaire.org</a>	DUCLOY	Philippe	06 60 58 37 64 <a href="mailto:philippe.ducloy@gmail.com">philippe.ducloy@gmail.com</a>
RIVOALLAN	Agnès	06 16 74 03 23 <a href="mailto:rivoallan.a.unsa@gmail.com">rivoallan.a.unsa@gmail.com</a>	GALLAVARDIN	Danielle	06 85 12 21 58 <a href="mailto:gallavardin.d@unsa-ferroviaire.org">gallavardin.d@unsa-ferroviaire.org</a>
PIERRE	Sophie	<a href="mailto:sophie.pierre@cprpsncf.fr">sophie.pierre@cprpsncf.fr</a>	PIEROTTI	François	<a href="mailto:pierotti.f@unsa-ferroviaire.org">pierotti.f@unsa-ferroviaire.org</a>
BOUR	Jean-François	<a href="mailto:bour.jf@unsa-ferroviaire.org">bour.jf@unsa-ferroviaire.org</a>	MAZERY	Stéphane	<a href="mailto:mazerystephane@gmail.com">mazerystephane@gmail.com</a>
VINCENT	Sarah	06 63 49 17 12 <a href="mailto:vincent.s@unsa-ferroviaire.org">vincent.s@unsa-ferroviaire.org</a>	CHIVOT	Jean-Louis	<a href="mailto:chivot.il@unsa-ferroviaire.org">chivot.il@unsa-ferroviaire.org</a>
<b>Secrétaire</b>					
Responsable Syndical : Frédéric FOURNIER <a href="mailto:fournier.f@unsa-ferroviaire.org">fournier.f@unsa-ferroviaire.org</a>					

Vous souhaitez recevoir nos informations, inscrivez-vous à l'adresse suivante depuis une adresse mail personnelle (l'utilisation de la boîte mail professionnelle n'est pas recommandée) : [cse.epicsncf@unsa-ferroviaire.org](mailto:cse.epicsncf@unsa-ferroviaire.org)

Vous souhaitez consulter nos informations en ligne : <https://www.unsa-ferroviaire.org>

### J'adhère à l'UNSA !

CONTRACTUELS    Efficace    Service public  
 EXPERTISE    Savoir-faire  
 Hot-Line Juridique    Autonomie    Responsable  
 Filiales    STATUT

A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !

**Fédération UNSA-Ferroviaire**  
 56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS  
 Tél: 01 53 21 81 80 . [federation@unsa-ferroviaire.org](mailto:federation@unsa-ferroviaire.org)

Nom: .....

Prénom: .....

Direction: .....

Adresse Pro: .....

Collège: .....

Tél: .....

Mail: .....

POUR NOUS REJOINDRE : [CLIQUEZ ICI](#)